

Election du Bureau du CNP - Collège de la Masso-Kinésithérapie

Le vendredi 7 juin 2024, lors de la réunion de constitution du bureau, Martine CORNILLET-BERNARD (AFREPP) a été élue Présidente du Collège de la Masso-Kinésithérapie (CMK) pour un mandat de 2 ans.

Investie dans la profession depuis de nombreuses années, elle a toujours oeuvré afin d'asseoir la place des masseurs-kinésithérapeutes dans le système de santé. Présente au sein du CMK depuis 5 années, et forte de propositions, elle va être chargée de guider le Collège vers de nouvelles initiatives et de continuer de promouvoir l'excellence de la kinésithérapie.

Elle a souhaité constituer son équipe telle que :

Trésorier Général **Jean-Marc OVIEVE (GEMMSOR)**
Secrétaire Général **Hervé QUINART (SNIFMK)**
Vice-Président **Arnaud BARBIER (FFMKR)**
Vice-Présidente **Marine BERCY (SNMKR)**
Vice-Président **Jean-François DUMAS (CNOMK)**
Vice-Président **Alexandre RAMBAUD (SFMKS)**
Trésorier Adjoint **Stéphane FABRI (FFMKR)**
Secrétaire Adjoint **Romain BESOMBES (Alizé)**
Secrétaire Adjoint **Vincent RENAUDIE (SFKV)**



Le Conseil National Professionnel (CNP) est aujourd'hui un organisme incontournable de la profession. Grâce aux experts de la profession ainsi qu'à ses nombreuses ressources et compétences scientifiques, il est aujourd'hui une structure de production et de représentation efficiente.



Contact : Martine CORNILLET-BERNARD
president@cnpmk.org
ou secretariat@cnpmk.org